

Les descendants de Sulpice



Estiennette Colas Veuve Jean Grattin

reconnaissance par Estiennette de la détention d'un bail à ferme
sur une métairie de Moulins sur Céphons
au profit d'une chanoine de Levroux
en date de 20 novembre 1638

Handwritten text in a cursive script, possibly a letter or document, with a large signature or initial at the top left. The text is partially obscured by a watermark.

© Supriya Parnault

